

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 610 publiée le 9 septembre 2017

MERCI DE SOUTENIR LA DIFFUSION DE PAIX LITURGIQUE !

Chers Lecteurs et Amis de Paix Liturgique,

Le motu proprio Summorum Pontificum a 10 ans ! Le 7 juillet 2007, le pape Benoît XVI, au terme d'une longue année de réflexions et de pourparlers ecclésiastiques, publiait en effet le motu proprio Summorum Pontificum, restituant ainsi le trésor de la liturgie antique à l'Église universelle.

Depuis cette date, l'action de Paix Liturgique a évolué pour s'efforcer de vous offrir, chaque semaine, un éclairage sur la réception de ce document pontifical qui a renversé les termes de la question liturgique : **d'une situation officielle de liberté conditionnelle sous l'autorité des évêques (du temps du motu proprio Ecclesia Dei), le missel tridentin est passé à une situation de pleine légalité canonique.** Née de circonstances particulières - le mépris et le refus du dialogue dans le diocèse de Nanterre -, notre association a donc élargi son horizon à l'ensemble de l'Église universelle.

Notre action, aujourd'hui, peut se résumer ainsi :

- rédaction et diffusion de notre lettre hebdomadaire en français,
- rédaction, traduction et diffusion de nos lettres internationales (allemand, anglais, espagnol, italien, polonais et portugais notamment),
- couverture de l'actualité liturgique internationale (nous serons ainsi à Rome du 14 au 17 septembre prochains pour suivre les cérémonies marquant le 10ème anniversaire du motu proprio),
- et, désormais, diffusion de nos archives sur support papier.

Sans oublier, ponctuellement, des initiatives importantes comme les deux nouveaux sondages internationaux que nous avons fait réaliser cet été : le premier en Pologne et dont vous avez découvert les extraordinaires résultats dans notre lettre 603, publiée le 21 juillet 2017 ; le second, dont les résultats seront dévoilés dans les prochains jours, au Brésil.

Comme vous le savez, l'abonnement à notre lettre est gratuit et le restera grâce au soutien de nos bienfaiteurs réguliers. Il est temps toutefois d'élargir ce cercle pour nous permettre de boucler dès cette rentrée notre budget 2017-2018 et n'avoir donc à l'esprit que la promotion de la forme extraordinaire du rite romain - et de ce qui va avec ! (dévotion eucharistique, catéchisme, respect des sacrements, orthodoxie morale et doctrinale) - dans les prochains mois.

Vos dons sont donc les bienvenus, sachant, si vous payez des impôts, que votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% de son montant (un don de 30 euros ne vous coûtera que 10 euros).

NB : À partir de 30 euros, nous vous adresserons un exemplaire de notre premier recueil d'archives, regroupant nos lettres parues au premier semestre 2016. Si le support électronique permet en effet de faire connaître la forme extraordinaire du rite romain au plus grand nombre, il présente cependant l'inconvénient de ne permettre qu'une lecture par essence superficielle et éphémère. Aussi, avons-nous décidé de publier désormais régulièrement nos archives sur support papier.

D'avance, merci de votre générosité !

L'équipe de Paix Liturgique

Image: rs20170908152512_archives2016.jpg

